

Objet : Analyse des affectations réalisées par AFFELNET

Population concernée : Élèves de 3^{ème} du Collège Charlemagne

Date : 3 juillet 2017

Source : enquête réalisée par l'Association Parents Citoyens auprès des collégiens volontaires du Collège Charlemagne.

A noter :

1. Aucune information individuelle n'est retenue ni publiée dans nos analyses.
2. Tous les enfants ont répondu et ont pu donner des informations fantaisistes.
3. 119 réponses ont été recueillies auprès des élèves scolarisés en classe de 3^e du collège Charlemagne. Parmi eux 10 ont déclaré être boursier.

L'essentiel en synthèse

Les principaux enseignements de l'analyse des affectations 2017 sont :

- Les lycées Henri IV et Louis Le Grand ont recruté 10 élèves (5 chacun) au sein du collège Charlemagne, soit plus du double de l'année dernière. Certains élèves, à moyennes comparables, ont choisi de ne pas déposer de demande pour rejoindre ces établissements ou bien ont préféré ne pas les rejoindre en dépit d'un avis favorable d'accueil à l'issue de 2^e trimestre.
- La moyenne nécessaire à l'obtention d'une affectation dans le quatuor des lycées Charlemagne, Hélène Boucher, Sophie Germain et Victor Hugo reste globalement stable par rapport à l'année dernière et à l'année précédente. C'est à dire nécessairement au-dessus de 16/20. Le lycée Turgot intègre ce quatuor avec deux élèves affectés avec des moyennes de 17/20 et 16/20.
- Cette année, contrairement aux années précédentes, une vingtaine d'élèves est affectée au Lycée Charlemagne. Pour la grande majorité d'entre eux leur moyenne est **supérieure à 16,5/20**. On observe cette année un « transfert d'effectifs » entre Victor Hugo (1 affectation cette année contre 13 en 2016) et le Lycée Charlemagne (20 affectations cette année contre 11 en 2016).
- Enfin à la différence des années précédentes, la majorité des élèves est affectée sur leur 1^{er} ou leur 2^e vœu. Cependant, ce constat est à nuancer par le fait que seuls 23 élèves (sur 119) ont positionné le lycée Charlemagne en 1^{er} choix (20 l'ont obtenu) contre 36 l'année dernière. **Les 5/6^e des élèves n'ont donc pas émis le vœu d'être affectés dans le groupe scolaire auquel ils appartiennent.**

Données brutes de notre échantillon 2017 et rappel des données 2016

*Les groupes de lycées, n'ont pas de réalité administrative. Ils ont été élaborés en fonction de la proximité géographique avec le collège Charlemagne et de leur « attrait » supposé pour les élèves et leurs parents.

Groupes*	Lycées d'affectation	Données 2016		Données 2017	
		Nombre	Moyennes	Nombre	Moyennes
Hors Sol	Louis Le Grand	1	18	5	18,7 à 16,3
	Henri IV	3	17,5 à 16,5	5	19 à 18 ¹
Groupe 1	Charlemagne	11	17,5 à 14 ²	20	18,8 à 16 ³
Groupe 2	Sophie Germain	13	17 à 11	11	18,2 à 15,7 ⁴
	Victor Hugo	13	17 à 13,5 ⁵	1	16,7
Groupe 2b	Hélène Boucher	9	17 à 10,5 ⁶	8	17 à 15,3
Groupe 4	Maurice Ravel	10	15,5 à 11,5 ⁷	14	16 à 13,7
	Turgot	0	-	2	17,8 à 16
	Arago	6	15,5 à 11 ⁸	6	15,7 à 14,7 ⁹
	Diderot	0	-	4	13,2 à 11,8
Groupe 5	Dorian	7	14,5 à 13,5	5	14,2 et 11 ¹⁰
	Simone Weil	1	15,5	3	15,4 à 14,3
	Voltaire	8	14,5 à 12,5	8	13,8 à 12,8
Groupe 6	Bergson	2	10,5	3	10,2 à 11,5
	Paul Valéry	5	13 à 9	3	14,3 à 11,7
Lycées professionnels	Elisa Lemonnier	2	13	3	13,5 à 13
Autre lycée professionnel				4	
Hors district, privé ou autres		23		15 ¹¹	
Redoublement				2	
Sans affectation		2		3	14,8 et 8,8
Total recueillis		118		119	

A noter : * Près de 42% des élèves de 3^{ème} sont affectés dans les lycées Hors Sol et groupes 1, 2 et 2b. Une proportion stable par rapport à l'année dernière.

** Un peu plus d'un quart des élèves du Collège Charlemagne (contre un tiers en 2016) sont affectés à un lycée à proximité de leur collège d'origine : Lycée Charlemagne, Sophie Germain ou Victor Hugo. Cette différence est compensée par une proportion plus importante d'élèves affectés aux lycées Henri IV et Louis Le Grand.

¹ Un élève avec un profil certainement « particulier » a été affecté avec une moyenne de 14/20 sachant qu'il était retenu également à Louis Le Grand. Probablement le résultat d'une « intervention ».

² 17 de moyenne ou plus pour 5 d'entre eux, les 6 autres ont des notes comprises en 16 et 14. Ce sont tous des 1^{er} vœux, la plupart d'entre eux sont certainement des élèves boursiers.

³ Par ailleurs, 2 élèves non boursiers avec des moyennes entre 11/20 et 15/20, certainement eux aussi avec des profils particuliers ont été affectés au Lycée Charlemagne.

⁴ Deux élèves probablement boursiers avec des moyennes aux alentours de 14,5/20.

⁵ 11 avec une moyenne comprise entre 17 et 15,5. Deux avec des notes de 13,5 et 14 en 1^{er} vœu, certainement 2 élèves boursiers.

⁶ 7 élèves ont des moyennes supérieures à 15,5. 2 ont des moyennes de 10,5 et 11 en 1^{er} vœu, certainement deux élèves boursiers.

⁷ Tous les élèves sauf un (boursier à 11,5) ont des moyennes comprises entre 14,5 et 15,5.

⁸ Dont 4 avec des moyennes comprises entre 15 et 15,5.

⁹ Par ailleurs un élève affecté avec 11/20.

¹⁰ 2 élèves à 13/20 et 14/20 et 3 autres probablement boursiers aux alentours de 11/20 de moyenne.

¹¹ Dont 6 élèves avec des moyennes supérieures à 16/20.

Éléments d'analyse de notre échantillon 2017

10 enfants sont affectés au lycée **Louis Le Grand** ou au lycée **Henri IV**. Ce sont des élèves dont les moyennes se situent entre **18/20 et 19/20**.

20 enfants ont été affectés au **Lycée Charlemagne**. Les moyennes nécessaires sont comprises entre **18,8 et 11,8**. 18 d'entre eux se situent à 16 de moyenne ou plus. Les autres ont des moyennes significativement plus basses, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'élèves qui bénéficient d'une attention particulière.

12 élèves sont affectés dans les lycées Sophie Germain et Victor Hugo avec des moyennes généralement comprises entre **18 et 15**.

A noter : contrairement à 2016 alors que 26 élèves avaient été affectés dans un de ces deux établissements, seuls 12 le sont en 2017. On observe « un transfert » vers le Lycée Charlemagne. Au total, ces 3 établissements de proximité accueillent sensiblement le même nombre d'élèves issus du collège Charlemagne : 33 en 2017 contre 37 en 2016. Ces élèves constituent la très grande majorité des élèves ayant plus de 16/20 de moyenne générale, hors ceux affectés aux établissements hors sol (Louis Le Grand et Henri IV).

8 élèves du collège Charlemagne sont affectés au lycée **Hélène Boucher** avec des **moyennes comprises entre 17/20 et 15,5/20**. Ils ont le même profil que les collégiens qui sont affectés aux lycées Sophie Germain et Victor Hugo. Pour la totalité d'entre eux, il s'agit d'un 1^{er} vœu à la différence de 2016 où la plupart des élèves affectés dans cet établissement avec des moyennes similaires avait exprimé leur préférence pour les lycées Charlemagne et Sophie Germain.

20 élèves sont affectés aux lycées **Ravel** ou **Arago**. Leurs moyennes se situent entre **15,5/20 et 13,5/20**. Pour la plupart d'entre eux, ce sont des affectations sur les 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} vœu. Il s'agit, pour l'essentiel, d'élèves n'ayant pas été admis dans les lycées cités précédemment.

22 élèves ont été affectés dans les lycées **Dorian**, **Simone Weil** ou **Voltaire**, avec des moyennes comprises entre 16 et 13,5. Parmi eux, seulement 3 élèves ne seraient pas boursiers.

2 élèves avec des moyennes de 17/20 et 16/20 ont été affectés au lycée Turgot. C'est le 2^{ème} vœu de l'un et le 4^{ème} de l'autre. Il s'agit d'élèves qui n'ont pas obtenu d'affectation dans les lycées Victor Hugo et Sophie Germain, mais qui n'avaient pas demandé Charlemagne.

Enfin, 6 élèves ont été affectés aux lycées **Bergson** et **Paul Valéry** avec des moyennes comprises entre **12,5/20 et 10/20** pour 5 d'entre eux. Il s'agit essentiellement de 6^{ème}, 7^{ème} ou 8^{ème} vœu.

En guise de conclusion de cette analyse 2017

De manière plus transversale, jusqu'à 16 de moyenne générale (50 élèves), la quasi-totalité des élèves a été affectée sur son 1^{er} vœu. Il s'agit des lycées Charlemagne, Louis Le Grand ou Henri IV, Sophie Germain ou Hélène Boucher. Le nombre d'élèves affectés sur son 1^{er} vœu a fortement augmenté passant de 12 élèves (10%) en 2016 à 62 élèves en 2017 (environ 50%).

Le nombre d'élèves affectés sur leur 2^{ème}, 3^{ème} voire 4^{ème} vœu (au total une vingtaine) est relativement faible au regard du nombre de ceux ayant obtenu leur 1^{er} vœu. Pour la plupart, les moyennes générales sont comprises entre 16/20 et 15/20.

Enfin les élèves qui affichent des moyennes inférieures à 15/20 se voient régulièrement affectés dans l'établissement de leur 5^{ème} vœu ou plus. Ce sont visiblement ces enfants qui ont le plus souvent subi les aléas d'AFFELNET. Ainsi parmi les 22 élèves concernés, 5 ont eu leur 1^{er} choix (Charlemagne, Sophie Germain...) et six un 5^{ème} choix ou plus (Maurice Ravel, Simone Weil, Paul Valéry...).